

Qu'est-ce qu'une préposition temporelle ?

- Une **préposition temporelle** est un mot invariable qui permet de préciser quand ou pendant combien de temps l'action a lieu. Elle marque le début, la durée et la fin de l'action.
- La préposition temporelle se place après le mot (ou le groupe de mots) que l'on cherche à situer dans le temps.

Exemple :

- Les oiseaux chantent **au printemps**.

Question : Les oiseaux chantent quand ? Réponse : au printemps.

La préposition temporelle « au » complète le groupe de mots « les oiseaux chantent » et est placée après celui-ci. Elle introduit le mot « printemps » pour indiquer quand aura lieu l'action exprimée par le verbe « chantent ».

Quelles sont les prépositions temporelles ?

Les **prépositions temporelles** varient selon leur emploi :

Les prépositions temporelles	sont utilisées pour exprimer :
à , au	Les heures, les siècles, la saison du printemps
après, avant	Le moment précis de l'action
dans, de	La durée précise de l'action
depuis, dès	Le début de l'action
en	Les mois, les années, les saisons (sauf le printemps)
jusqu'à	La fin de l'action
pendant, pour	La durée de l'action

Exemple :

- La fête continue **jusqu'à** demain.

« Jusqu'à » est une préposition temporelle qui exprime la fin de l'action « la fête continue ».